



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 40982

## Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des demandeurs d'emploi de 40-45 ans. Pour cette tranche d'âge, trouver un travail relève souvent du parcours du combattant, même si les personnes concernées ne manquent pas d'atouts. Confrontées à des *a priori* négatifs, elles sont parfois considérées comme peu adaptables aux évolutions de l'entreprise. Dans certains secteurs d'activité, comme la publicité, la communication ou le marketing, les difficultés apparaissent dès 35-40 ans. Sachant que l'État fixe à 45 ans l'âge à partir duquel il est possible de bénéficier des mesures en faveur du recrutement des seniors, il lui demande ce qu'il envisage pour aider les demandeurs d'emploi de 40-45 ans à valoriser l'expérience acquise dans l'univers professionnel pour retrouver rapidement un poste.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Chevrollier](#)

**Circonscription :** Mayenne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40982

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 octobre 2013](#), page 11201

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)